

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 11 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze mai à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes Communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian - HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie (*pouvoir de J. OUVRARD*) – CUREAU Sabrina (*pouvoir de S. MOURIN*) - MASSON Nicolas – DINAND Christophe - GUILLAUT Pascal - LEBEAUPIN Christophe - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

Excusées : MM. MOURIN Stéphanie (*pouvoir à S. CUREAU*) - OUVRARD Julie (*pouvoir à M. ABGRALL*).

Absent : /

Secrétaire de séance : MM. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité

❶ INTERVENTION DE L'HARMONIE SAINT LOUIS

Le Conseil Municipal a procédé à la visite des locaux de l'Harmonie Saint Louis suite à la réalisation des différents travaux qui ont été effectués par la Commune et par les bénévoles de la l'Harmonie. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 9000€. Ensuite, Mme Hélène MOREAU, présidente et M. Jean-René FRAUDEAU ont présenté au conseil le fonctionnement de l'harmonie.

❷ TRAVAUX VESTIAIRES STADE

Des travaux de rénovation des bâtiments vont être effectués au stade (changement de carreaux, peinture et mise au norme de l'électricité). Le nouvel enrouleur a été installé et les réglages ont été effectué. L'arrosage se fera la nuit suivant les besoins.

❸ SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION

Suite aux informations complémentaires et aux nouvelles explications, le conseil municipal décide d'adhérer à l'unanimité au service de médecine de prévention mutualisé de la CASVL pour un coût de 1000 € de ticket d'entrée pour 10 ans et 130 € par agent avec une visite obligatoire tous les deux ans.

❹ ADRESSAGE POSTAL

Lors de la dernière réunion avec un responsable de la poste concernant l'adressage sur la commune, la commission communale a passée en revue toutes les adresses et a validé le dossier. Il faut rappeler que cela ne concerne que les adresses en dehors de l'agglomération. Une réunion publique aura lieu le mercredi 8 juin à 19h. Une mise à disposition du document sera consultable en mairie avant la réunion publique. La date de mise en œuvre de l'adressage se fera sur le dernier trimestre de cette année suivant l'approvisionnement des nouveaux panneaux. 246 numéros et 50 plaques de rue unitaires devront être achetées.

❺ DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Ce dispositif offre la possibilité pour les adolescents (16 à 18 ans) d'effectuer des petits travaux de proximité sur la commune et ainsi participer à l'amélioration du cadre de vie à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation. Chaque personne doit être encadré par un tuteur donc un maximum de deux personnes à la fois. Les inscriptions se feront en Mairie.

❻ MATERIELS

La commune va s'équiper d'une motobineuse et d'une débroussailleuse pour les employés communaux. Après un vote, le conseil décide de ne pas donner suite pour l'instant pour l'achat d'une remorque pour transporter les tondeuses (2 contres, 10 abstentions et 3 pour sur 15 votants). D'autre part, la prochaine réunion débutera par la visite du local technique. A la demande des conseillers, il est demandé de faire un bilan chiffré du matériel acheté et utilisé par les employés communaux depuis le début du mandat.

⑦ PERMANENCES ELECTIONS LEGISLATIVES

Le Conseil Municipal a été établi le tableau des permanences des conseillers pour les prochaines élections législatives du 12 et 19 juin 2022.

⑧ AUDIT ENERGETIQUE

Un audit énergétique a été effectué pour les salles de la musique, la mairie, la salle Geneviève Lair (cantine, amis de la butte et cercle de l'Espérance). Une présentation plus détaillée sera faite lors d'un prochain conseil afin de choisir le meilleur scénario pour faire un maximum d'économie d'énergie. La commune a également souhaité faire un audit sur la salle des fêtes. Ces dossiers devront être clos en fin d'année afin de demander des subventions. Les travaux ou une partie des travaux sera réalisé en 2023

QUESTIONS DIVERSES

- Fête des écoles : Mélanie ABGRALL souhaite l'aide technique de la municipalité pour l'organisation de la fête de l'école. Une rencontre aura lieu avec les élus pour savoir les besoins nécessaires pour cette manifestation qui aura lieu le 18 juin 2022.
- Comité des Fêtes : Christophe BOIREAU précise qu'une randonnée pédestre aura lieu le 12 juin et la fête au village le 27 août 2022.
- Terrain de cross pour vélos : la municipalité envisage de créer un terrain de cross derrière le terrain de tennis pour les vélos. Les travaux pourraient être réalisés si possible avant cet été.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.